

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°22/AT/DAL/2017
« RELANCE »

Un avis d'Appel d'Offres National Restreint est lancé pour :

« REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL ET LA POSE RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRE OPTIQUE – ANNABA »

Lot N°01: Guelma – Souk Ahrass – 78 Km

Lot N°02: Souk Ahrass – Aouinet – 70 Km

Lot N°03: Annaba – El kala – 65 Km

Lot N°04: Annaba – Taref – 54 Km

Lot N°05: Guelma – Oued Zenati – 40 Km

Lot N°06: El kala – Taref – 20 Km

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

La participation au présent appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants ;

Palier 01 : pour les lots supérieurs ou égaux à 50 km : le soumissionnaire doit justifier de la qualification de classification cinq (05) et plus, dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics.

Palier 02 : pour les lots supérieurs à 10 km et inférieurs à 50 km : le soumissionnaire doit justifier de la qualification de classification de un (01) à quatre (04), dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics.

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter, muni d'une demande établie sur papier entête le désignant nommément et du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Des Achats Et De La Logistique
Département Elaboration des Cahiers des Charges et Contrats
Service Appel d'Offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
Alger – Algérie

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA). Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 648 el Mohammadia (Direction générale d'Algérie Télécom).

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

Les offres doivent être composées :

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».

2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».



Ces deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

« Avis D'appel D'offres National Restreint N°22/AT/DAL/2017 »

« RELANCE »

**REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL ET LA POSE RACCORDEMENT DES CABLES A
FIBRE OPTIQUE – ANNABA »**

« Soumission à ne pas ouvrir »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à 12H00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de Cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

